

Forum du Logement

Habiter en région périphérique : quelles pistes pour pallier le manque de logements en résidence primaire au Pays-d'Enhaut ?



PAYS-D'ENHAUT
CHÂTEAU-D'CEX | ROUGEMONT | ROSSINIÈRE



PROGRAMME

Accueil, introduction et modération

Jean-Pierre Neff, Président Pays-d'Enhaut Région Économie et Tourisme | Syndic de la commune de Rossinière

Quand le toit manque : enjeux et défis de la pénurie de logements pour l'économie régionale

Myriam Mermod, Directrice Pays-d'Enhaut Région Économie et Tourisme

Pénurie de logements en région de montagne : stratégies et mesures

Thomas Egger, Directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne SAB

Exemples de mesures prises dans d'autres communes ou régions

Myriam Mermod

Enseignements tirés de la Coopérative d'habitation Nouveau Comté

Yvonne Wespi, Présidente de la Coopérative

Aménager pour l'avenir : stratégie et pratique en aménagement du territoire et politique du logement

Alain Turatti, Directeur général, Direction générale du territoire et du logement du canton de Vaud

Débat et discussions

Avec la participation des représentant·es des communes du Pays-d'Enhaut



QUAND LE TOIT MANQUE

ENJEUX ET DÉFIS POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Myriam Mermod

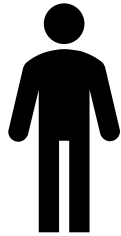
Directrice
Pays-d'Enhaut Région Économie
et Tourisme



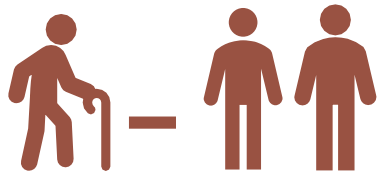
POPULATION DU PAYS-D'ENHAUT



4'925 habitants en 2021



26 habitants par km² (VD = 292 hab/km²)

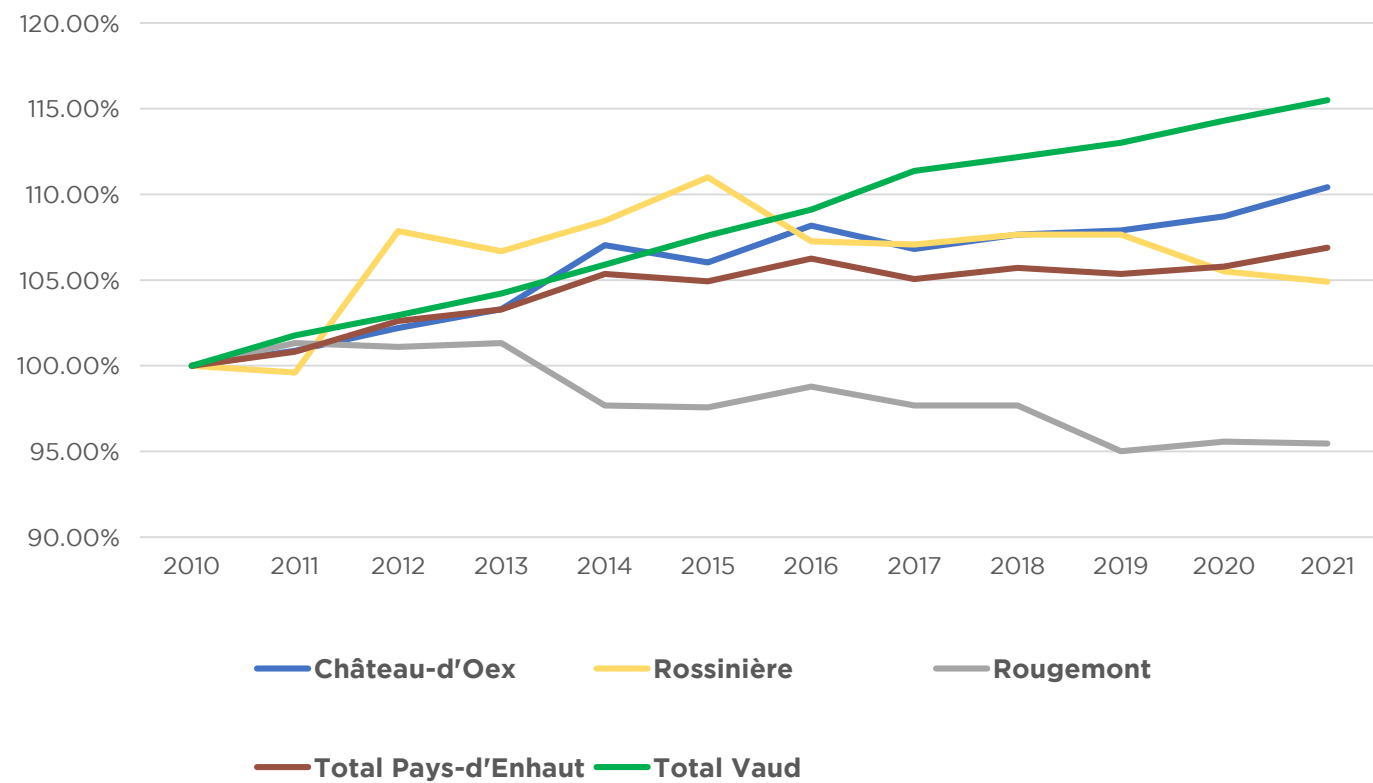


Rapport de dépendance de 44% (VD = 27%)



ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Évolution 2010 - 2021



LOGEMENTS EN 2022

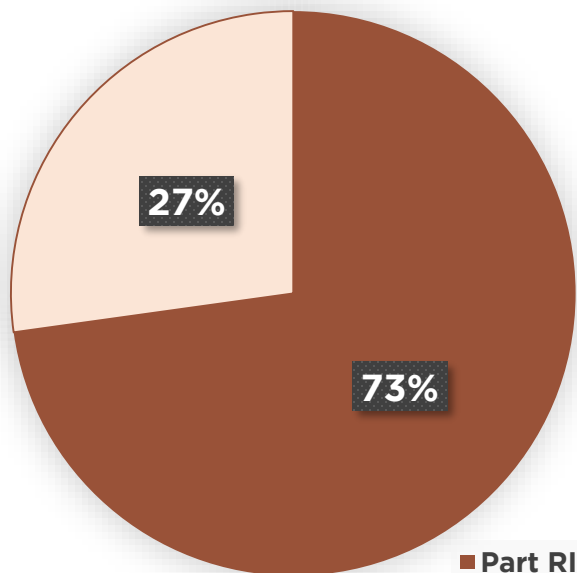


4'504 logements



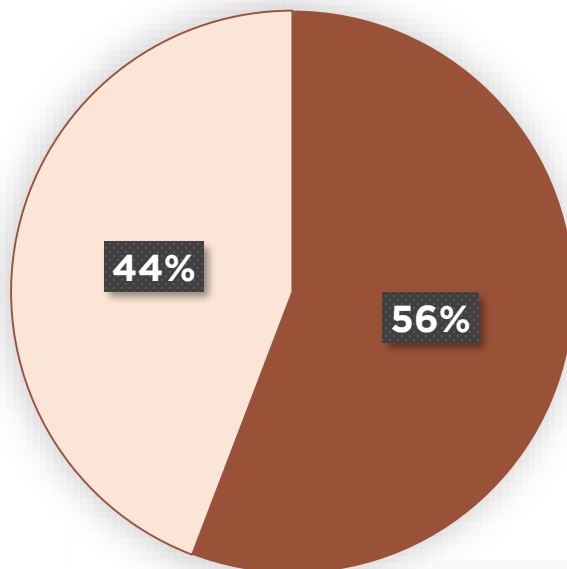
2'170 en résidences secondaires, soit 48% du parc

Rossinière



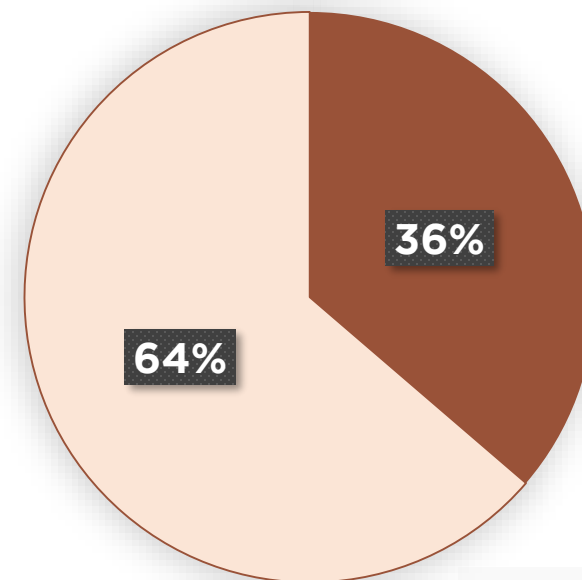
■ Part RI
□ Part RII

Château-d'Œx



■ Part RI
□ Part RII

Rougemont



■ Part RI
□ Part RII



LOGEMENT - TAUX DE VACANCE

Pays-d'Enhaut

0.42 (2022)

0,88 (2023)

Vaud

1.1 (2022)

0.98 (2023)

Château-d'Œx	0,41
Rossinière	0,00
Rougemont	1,22
Bas-Intyamon	2,35
Saanen	1,22
Ormont-Dessous	1,5
Leysin	1,66
Bulle	1,57
Canton de Genève	0,38





QUAND LE TOIT MANQUE

ENJEUX ET DÉFIS POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Difficulté de recrutement pour les entreprises locales : les entreprises locales rencontrent des difficultés à recruter et à retenir leurs employés en raison du manque de logements abordables. Cela limite le développement régional et freine la croissance économique du Pays-d'Enhaut.

Augmentation des prix de l'immobilier : lorsque l'offre de logements est inférieure à la demande, les prix de l'immobilier augmentent. L'accession à la propriété et même la location de logements s'avère hors de portée pour de nombreuses personnes, en particulier les jeunes et les familles.

Déséquilibre démographique : le manque de logements entraîne un exode des habitants vers des régions où le logement est plus abordable. Cette perte de population a des répercussions économiques, sociales et culturelles importantes.

→ **Enjeu identifié dans la stratégie de développement économique du Pays-d'Enhaut.**





PÉNURIE DE LOGEMENTS EN RÉGION DE MONTAGNE STRATÉGIES ET MESURES

Thomas Egger

Directeur du Groupement suisse
pour les régions de montagne SAB





Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete
Groupement suisse pour les régions de montagne
Gruppo svizzero per le regioni di montagna
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna

Pénurie de logements en régions de montagne - Stratégies et mesures

Thomas Egger
Directeur SAB



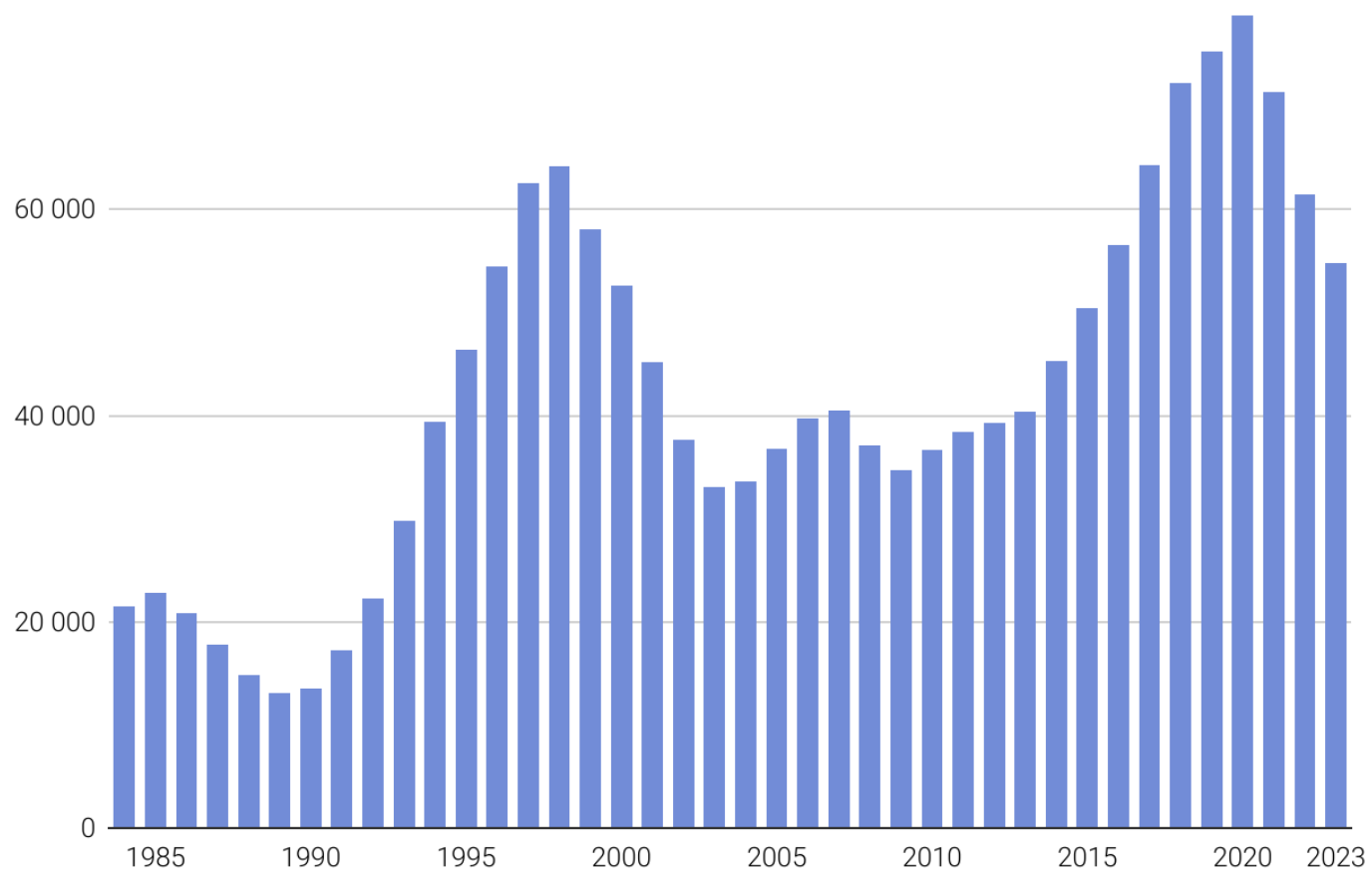
Aperçu

1. Evolution actuelle sur le marché de logements
2. Un guide pour les cantons et communes
3. Table ronde avec le Conseiller fédéral
4. Projet sur les logements pour les employés dans le tourisme
5. Revendications politiques
6. Conclusion



Evolution actuelle sur le marché des logements

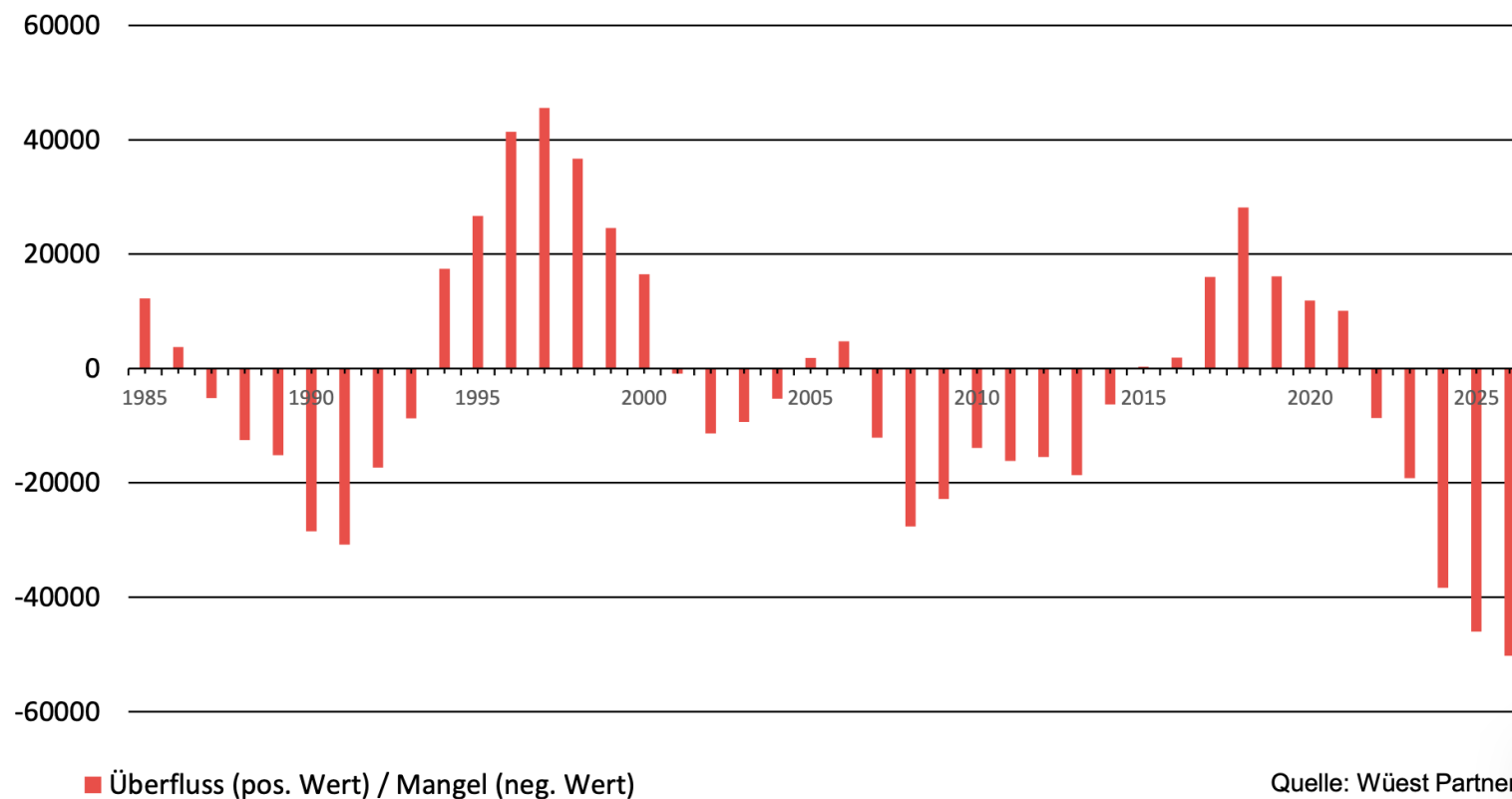
Évolution des logements vacants et du taux de logements vacants, de 1984 à 2023





Evolution actuelle sur le marché des logements

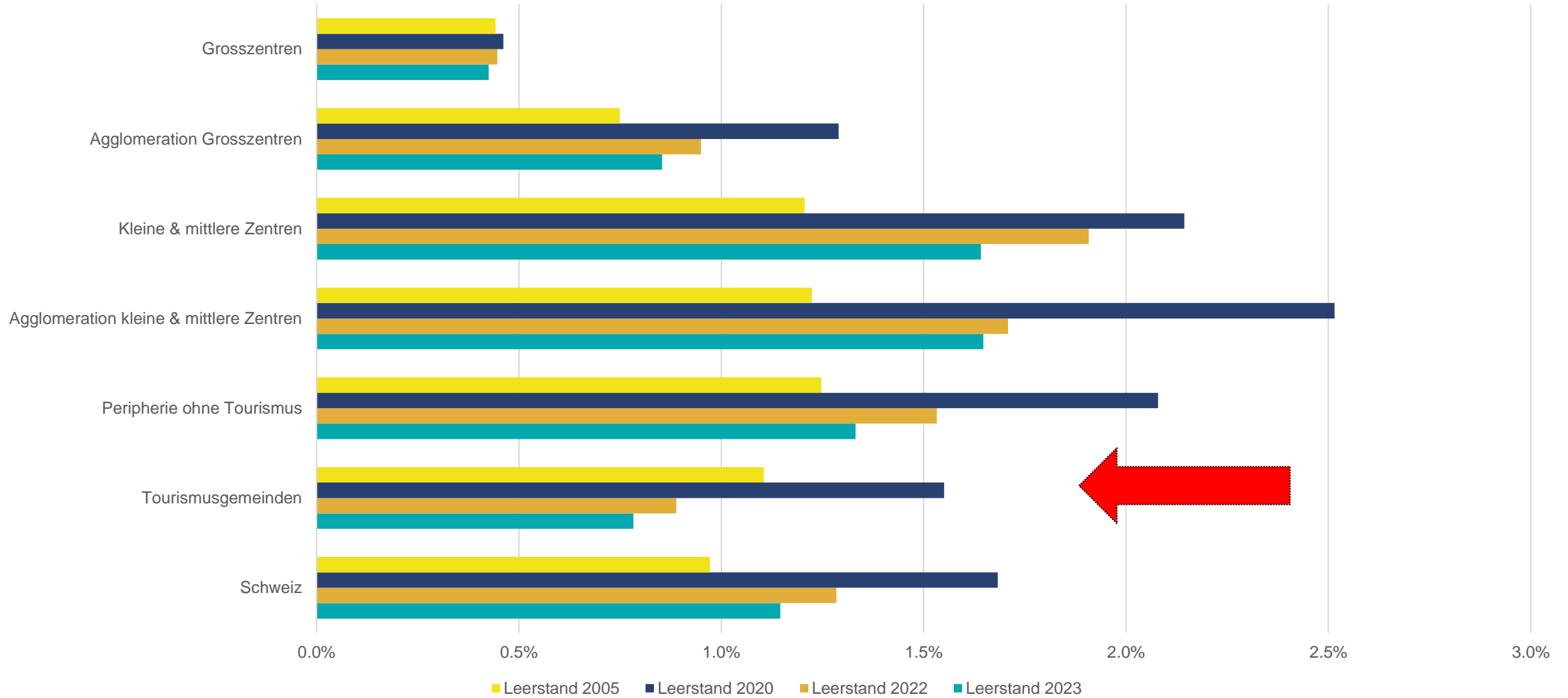
Wohnungsmangel und -überfluss Pénurie et abondance de logements



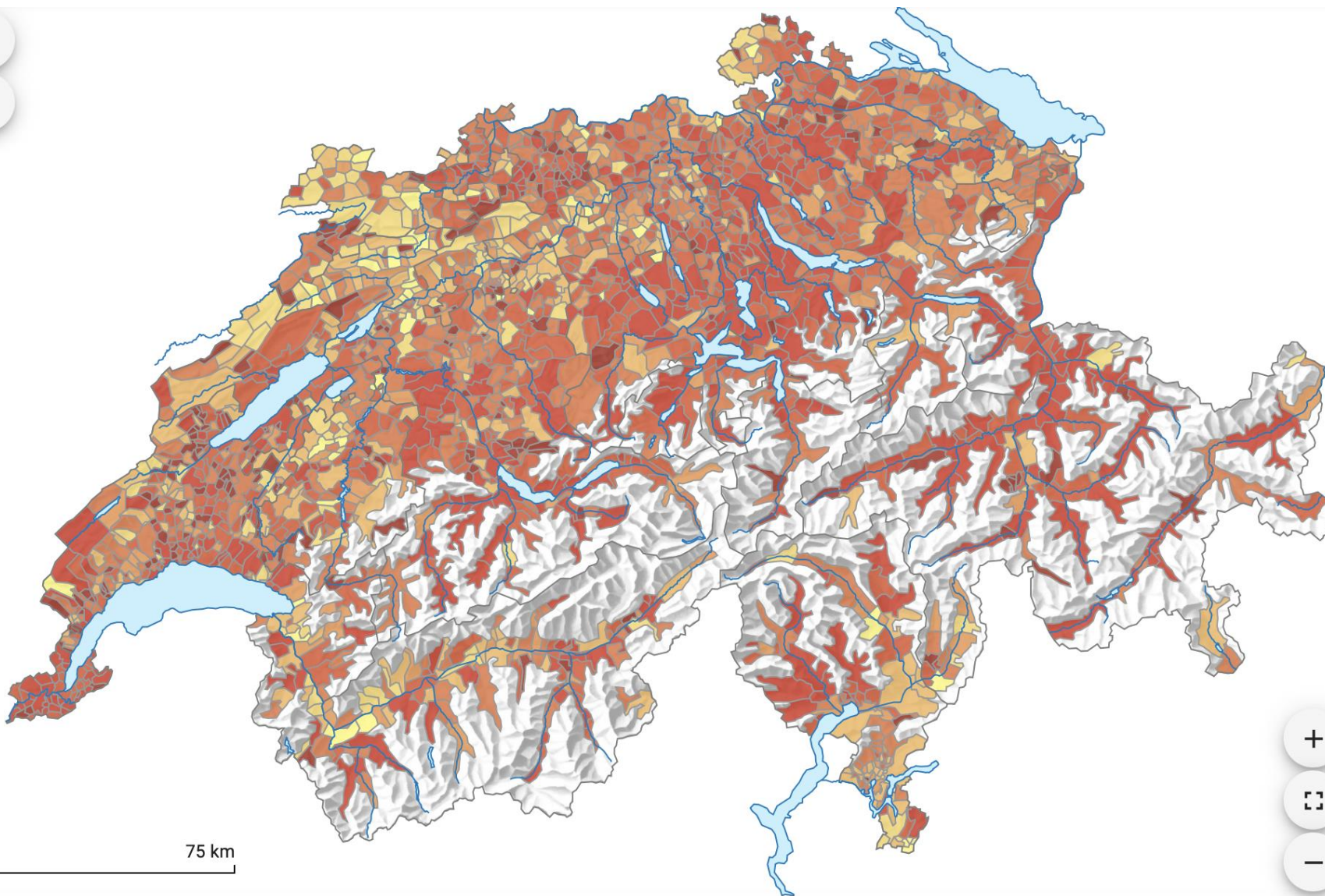
Quelle: Wüest Partner



Evolution actuelle sur le marché des logements



Evolution actuelle sur le marché des logements

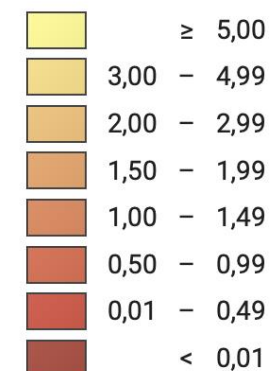


0 75 km



> KARTENINFORMATIONEN **LEGENDE** EBENEN

Anteil leer stehender Wohnungen am Gesamtwohnungsbestand, in % 



Schweiz: 1,15

Beispiele:

- Zermatt: 0,29%
- Ernen: 0,1%
- Lenk: 0,05%
- Tujetsch: 0%
- Davos: 0,25%
- St. Moritz: 1,29%
- Blenio: 0,16%



Causes de la pénurie de logements

Croissance démographique. Nouvelles formes de travail et modes de vie. **Demande accrue** en résidences primaires et secondaires en régions de montagne.

Loi sur l'aménagement du territoire. Réduction des zones constructibles. La densification vers l'intérieur est freinée par des oppositions (NIMBY), protection contre le bruit, protection du patrimoine, manque de mobilisation de terrains, ...

Fautes de construction dans la **Lex Weber** et effets résiduels inattendus.

Changement démographique. Croissance de la surface par personne.

AirBnB. Problématique lors de la location de résidences primaires.

Manque de **logements pour les employés** dans le tourisme et autres branches.

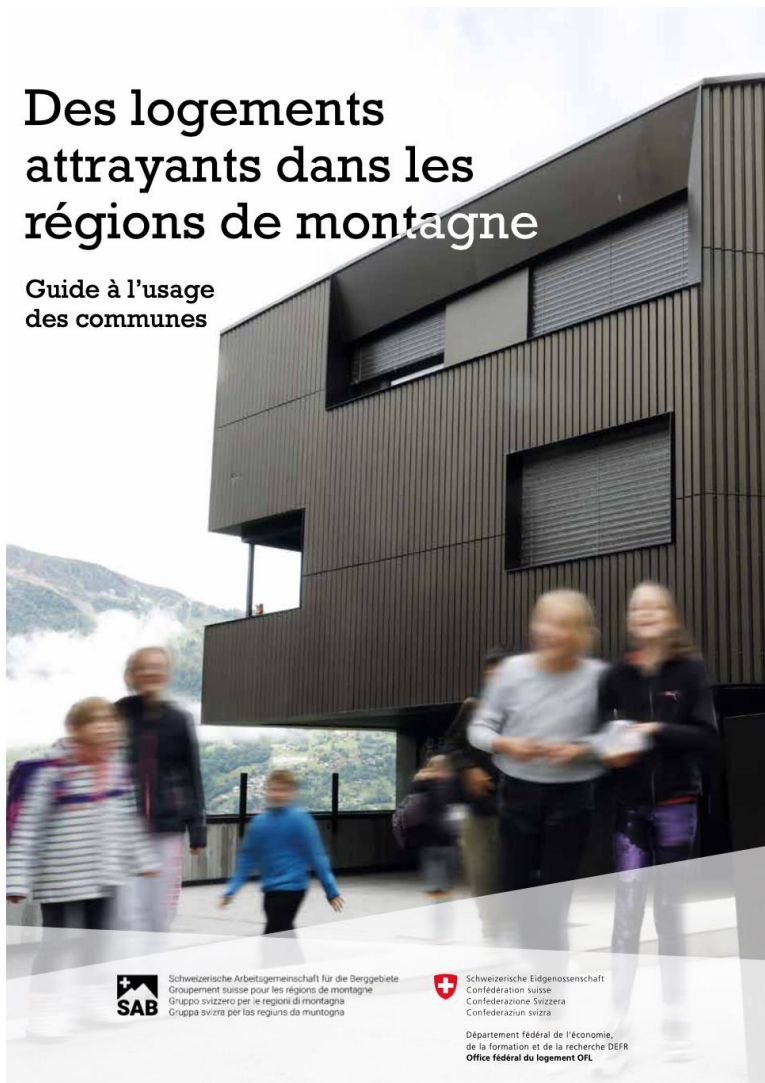
Manque d'investisseurs institutionnels. Les **logements d'utilité publique** (coopératives) peinent à s'établir en montagne.





Guide “Des logements attrayants dans les régions de montagne”

Des logements attrayants dans les régions de montagne

Guide à l'usage des communes



 Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete
Groupement suisse pour les régions de montagne
Gruppo svizzero per le regioni di montagna
Gruppa svizra per las regions da muntogna

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral du logement OFL

Sommaire

Introduction	5
Pourquoi les communes de montagne ont besoin d'une politique du logement	6
Rôle des pouvoirs publics : quelle est la marge de manœuvre des communes ?	8
Mesures et instruments de l'aide au logement	10
Ernen (VS) Avec de nouveaux logements, les jeunes familles restent au village	12
Samedan (GR) Les jeunes professionnels ne doivent plus s'en aller	14
Amden (SG) Grâce aux appartements pour personnes âgées, de jeunes familles trouvent à se loger	16
Quinten (SG) La renaissance d'un hameau sur l'autre rive du lac	18
Saint-Martin (VS) Jeunes et moins jeunes habitent et jouent sous le même toit	20
Isenthal (UR) D'un magasin de village à un village de montagne accueillant pour les jeunes	22
Wilderswil (BE) Un ancien hôtel retrouve une deuxième jeunesse en tant qu'habitat alternatif	24
Wolfenschiessen (NW) Un important don à une fondation profite aux jeunes et aux moins jeunes	26
Château-d'Oex (VD) La quatrième tentative pour proposer des logements à loyer modéré a été la bonne	28
Lantsch/Lenz (GR) Une commune dotée de nombreuses résidences secondaires mène une politique foncière active et garde ses habitants	30
Saint-Imier (BE) Une vieille maison pour personnes âgées est réhabilitée	32
 Vallées tessinoises Par petites touches, vers un habitat répondant mieux aux enjeux intergénérationnels	34
Conseils et astuces pour proposer des logements attrayants	36



Guide “Des logements attrayants dans les régions de montagne”

- **Enseignements principaux**
 - Les communes doivent avoir une vision claire de leur développement territorial.
 - La politique du logement fait partie de cette vision territoriale.
 - Il faut à tout prix impliquer la population locale.

- **Instruments / Options pour les communes:**
 - Plans d'affectations de zones: p.ex. zone pour les hôtels, quota de résidences primaires
 - Céder des terrains en droit de superficie
 - Participation à des coopératives de construction d'utilité publique
 - Participation directe aux coûts de construction
 - Encourager activement l'implantation de nouveaux résidents („Modèle d'Albinen“)
 - Augmenter la qualité de vie (p.ex. soins médicaux, magasins de villages, crèches, ...)
 - coordination intercommunale !

-> Les communes ne peuvent plus simplement laisser le marché faire!



Table ronde avec le Conseiller fédéral Parmelin



12 mai 2023:

Première rencontre et analyse de la situation.

Fin 2023:

Elaboration du plan d'action avec des mesures.

13 février 2024:

Deuxième table ronde et adoption du plan d'action.



Table ronde – plan d'action

Faciliter un développement vers l'intérieur et le mettre en oeuvre

1. Soutenir les communes dans l'élaboration de stratégies de développement territoriales
2. Faciliter la perméabilité et la mixité des zones de travail et des zones d'habitation
3. Augmenter les coefficients d'utilisation ou réduire les distances aux limites
4. Mobiliser les terrains à bâtir

Renforcer les procédures

1. Renforcer la mise en balances des intérêts
2. Diminuer le nombre d'oppositions manifestement abusives
3. Rendre les procédures de planification et d'octroi de permis de construire plus efficaces (délais, ressources, concept d'autorisation de construire en deux phases)



Table ronde – plan d'action

Garantir suffisamment de logements à loyer modéré et adaptés aux besoins

1. Renforcer l'encouragement indirect au logement
2. Fixer une part minimale de logements à loyer modéré en cas de hausse de degré d'utilisation
3. Encourager les logements adaptés aux personnes âgées (et sans obstacles)
4. Réglementer les logements utilisés de manière temporaire (saisonniers, AirBnB)
5. Soutenir les efforts des communes touristiques dans le maintien des résidences primaires abordables (échanges d'expériences)
6. Simplifier les normes et réduire les coûts de construction



Projet du SAB concernant les logements pour les employés dans le tourisme

Buts

Montrer des solutions pour les logements des employés dans le tourisme.

Démarches

1. Analyser la situation de départ et perception de la problématique
2. Analyse de la situation dans les trois communes-pilotes Lenk, Obergoms et Scuol
3. Recherche de bonnes pratiques en Suisse et dans les pays voisins
4. Analyse du cadre juridique
5. Développer des solutions adaptées dans les communes pilotes
6. Plan d'action pour chaque commune
7. Elaboration de recommandations transférables

Planning

1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Financement

Soutien financier par la Confédération à travers le programme développement durable et par les trois communes-pilotes.



Logements pour les employés dans le tourisme - solutions

„Le Marché règle tout, sinon...“

Priorité:

Mesures prises par les entreprises touristiques

- Mise à dispo de logements par les entreprises (seules ou en coopérations)
- Les organisations touristiques peuvent agir comme intermédiaires

-> Assumer la responsabilité vis-à-vis du propre personnel

Subsidiaire:

Les communes aident les entreprises touristiques

- Elaboration d'une stratégie pour le logement
- Information et sensibilisation
- Interlocuteurs et initiants pour des projets
- Création de logements pour les autochtones
- Restreindre des plate-formes comme AirBnB
- Créer des zones hôtelières ou pour le personnel
- Mise à dispo de terrains et/ou soutien financier
- Prélever des taxes pour financer des logements
- Transformation de bâtiments vides
- Concepts de mobilité

-> utiliser le potentiel de l'aménagement du territoire.



Besoin d'agir au niveau politique: Confédération

Mise en oeuvre de la LAT:

Re-évaluer périodiquement les besoins en terrains pour les prochaines 15 années.

Lex Koller:

Ne plus soumettre des logements pour le personnel d'hôtels qui sont en propriété de personnes résidentes à l'étranger sous la Lex Koller (Motion Martin Schmid).

Lex Weber

Révision totale de la Lex Weber pour corriger les erreurs de construction de cette loi.

Politique du logement:

Voir le plan d'action avec le CF Parmelin et renforcer la politique fédérale pour le logement.



Besoin d'agir au niveau politique: cantons et communes

Solutions pour AirBnB

- P.ex. Interlaken: Interdire la location à court terme dans la zone résidentielle.

Solutions pour les logements pour les employés

- Réaffectation d'hôtels vides ou d'autres bâtiments comme de salles polyvalentes ou d'anciennes installations militaires.
- Obligation pour les hôtels de prévoir des logements pour leurs employés?
- Approches intercommunales aussi en lien avec le tourisme 4-saisons!

Encourager des logements pour les personnes âgées et des maisons intergénérationnelles

- Répond à un besoin des personnes âgées.
- Aide à réduire les coûts (dans des EMS mais aussi pour les collectivités publiques).
- Engendre un mix social dans les zones résidentielles.
- Des logements sont libérés pour les jeunes (familles)

Politique du logement dans les cantons

- Développer une politique du logement cantonal avec des mesures spécifiques (p. ex. GR)

-> Stratégie de développement territorial qui englobe une stratégie du logement !



Impliquer les propriétaires des résidences secondaires



Exemple de Bellwald:

- Journée des autochtones et de propriétaires de résidences secondaires.

Exemple de Bürchen:

- Les propriétaires de R2 aident dans le magasin du village et à la remontée mécanique.

Les propriétaires de R2 s'organisent et deviennent des partenaires des communes.



Résumé

1. La situation a changé fondamentalement ces dernières années. La pénurie en logements concerne aussi beaucoup de communes de montagne et rurales. On ne peut plus simplement laisser le marché faire, il faut prendre des mesures.
2. Les communes de montagne sont prises en tenailles par la LAT1 et la Lex Weber. L'application de la LAT doit être assouplie et la Lex Weber doit être révisée.
3. Les cantons et communes doivent développer des stratégies de développement territoriales qui englobent des stratégies pour le logement. Tous acteurs y compris les propriétaires de résidences secondaires doivent être associés à ces processus.



EXEMPLES DE MESURES PRISES DANS D'AUTRES COMMUNES OU RÉGIONS

LAUTERBRUNNEN 
STAUBBACHFALL

- Diagnostic des logements vacants
- Appel aux loueurs de Airbnb de louer à l'année
- Appel aux propriétaires de réhabiliter des espaces non utilisés
- Exploiter les zones constructibles
- Rénover et louer des biens fonds communaux

Val 
d'Anniviers

- Actions spécifiques pour le logement des employés saisonniers.
- Incitation aux propriétaires à mettre leur bien en location.
 - En cas de travaux à effectuer pour réaffecter d'anciens appartements, les RM s'engagent à trouver une solution avec une banque garantissant le paiement du loyer



EXEMPLES DE MESURES PRISES DANS D'AUTRES COMMUNES OU RÉGIONS



- Mise en place de zones réservées
- Proportion minimale de résidences principales dans les zones à usage d'habitation
- Durée minimale de séjour
- Obligation de déclaration
- Autorisation obligatoire en cas de changement d'affectation d'une résidence principale en résidence secondaires



Incitation à envisager la construction de logements collectifs pour répondre aux besoins des saisonniers et des locaux



EXEMPLES DE MESURES PRISES DANS D'AUTRES COMMUNES OU RÉGIONS



Politique foncière active par l'acquisition d'un bien immobilier
→ Amélioration de la maîtrise foncière

Régulation des locations de meublés de tourisme
dès le 1^{er} mai 2025

- Le propriétaire devra solliciter un numéro d'enregistrement et une autorisation d'une durée limitée.
- Le nombre de meublés en location sera limité à un bien par personne physique.
- Des mesures complémentaires visant les personnes morales suivront.



*"le premier
territoire de
montagne en France
à limiter le nombre
de locations
touristiques pour
favoriser le
logement à l'année"*





ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATIVE D'HABITATION NOUVEAU COMTÉ

Yvonne Wespi

Présidente de la Coopérative



Coopérative d'Habitation Nouveau Comté



Coopérative d'Habitation Nouveau Comté



Coopérative d'Habitation Nouveau Comté

- Locatif 12 appartements + 1 salle commune
- Au centre de Château-d'Oex
- 4x 2.5 pièces / 7x 3.5 pièces / 1x 4.5 pièces
- 24 habitant.e.s
- Loyer abordable

Un loyer abordable, c'est quoi ?

➤ Loyer à prix coûtant

Net: Fr 205.00/m² en moyenne par année

Brut: Fr. 230.00/m² en moyenne par année
(soit charges et place de parc comprises)

➤ Loyers **calculés sur la base des coûts** soit :

- Les loyers couvrent les frais courants de l'immeuble (frais de financement, intérêts du **droit de superficie** et frais d'exploitation), tout en permettant d'inclure des amortissements, ainsi que des fonds suffisants pour le maintien de la valeur de l'immeuble

Terrain en DDP

- Contrat de droit de superficie d'utilité publique
- En cédant des terrains en droit de superficie, les pouvoirs publics (confédération, cantons, communes) peuvent encourager l'offre de logements abordables en proposant des conditions contractuelles avantageuses
- A noter que des privés ou des collectivités publiques (telles que paroisses ou bourgeoisies) peuvent aussi céder des terrains en droit de superficie

Conditions de location

- **Résidence primaire**
- **Être membre** de la coopérative (1 part sociale = Fr. 300.00)
- Stipuler son intérêt à figurer sur la liste d'attente
- Pour les locataires :
 - **Parts au logement**, soit 8 parts par pièce (Fr. 2'400.00 par pièce)
= des fonds propres pour la coopérative et remplacent la caution de loyer
 - **Principe n+1** – Droit à 1 pièce de plus que nombre de locataire(s) par appartement
 - **Les loyers couvrent les frais courants de l'immeuble** (frais de financement, intérêts du droit de superficie et frais d'exploitation), tout en permettant d'inclure des amortissements, ainsi que des fonds suffisants pour le maintien
- **Pas de spéculation** et si bénéfice → rémunération max. 2 % !

Facteurs de réussite

- Volonté politique et volonté d'action
- Prise de risque (financière)
- Participation solidaire
- Trouver une banque
- Gestion professionnelle et accompagnement (ARMOUP)

Les ingrédients indispensables

- **Du temps !** (et de la ténacité)
 - Montage financier complexe
- **Du désintéret !**
 - Les «promoteurs» du projet ne font pas ça pour de l'argent
- **De la collaboration et une implication locale**
 - Des entreprises – Des «mécènes» – Des porteurs de projet

Pour conclure

- L'habitat coopératif, c'est hyper-motivant !
- De nombreuses formes sont possibles
- C'est une bonne façon d'être acteur de son logement sans être propriétaire pour autant.

Merci de votre attention



- www.chnc.ch
- habiter@chnc.ch



AMÉNAGER POUR L'AVENIR

STRATÉGIE ET PRATIQUE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE DU LOGEMENT

Alain Turatti

Directeur général
Direction générale du territoire et du
logement du canton de Vaud

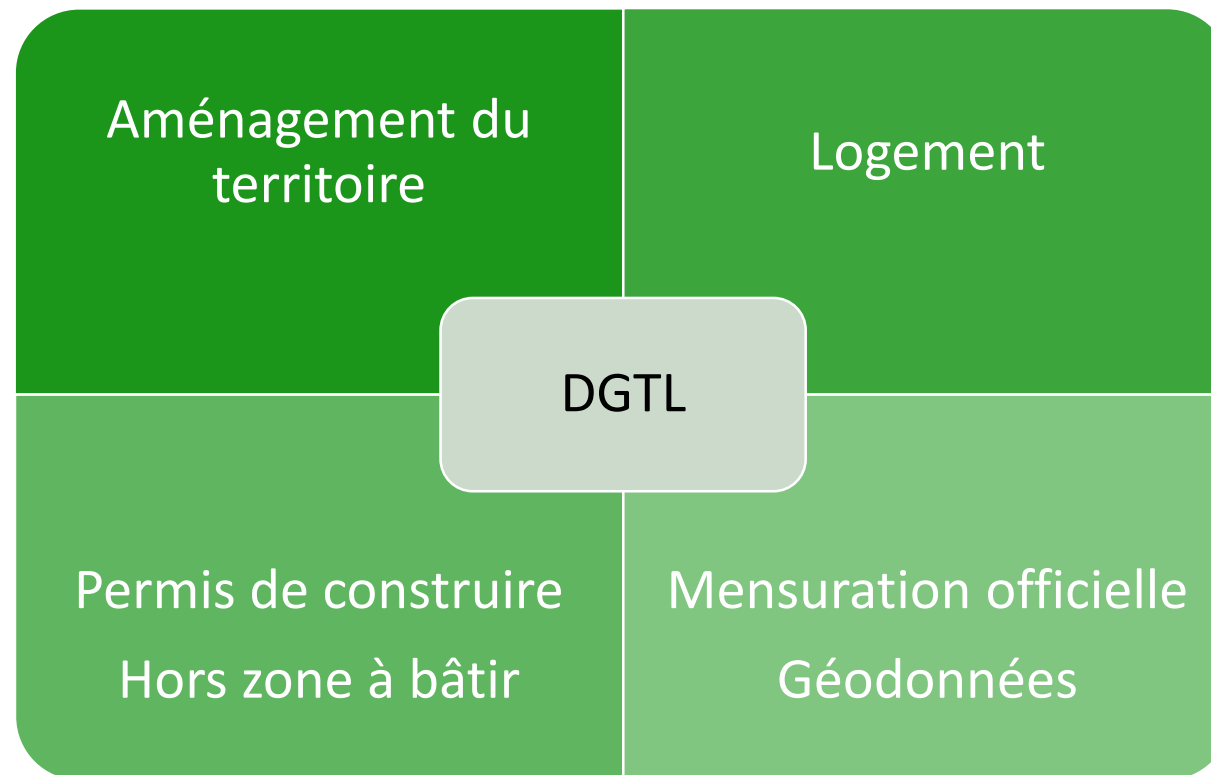


Aménager pour l'avenir : stratégie et pratique en aménagement du territoire et politique du logement

Alain Turatti, directeur général de la DGTL – Direction générale du territoire et du logement

Forum régional du logement, Château-d'Œx, le 3 octobre 2024

Principales missions de la DGTL



The background features a map with a teal overlay. A horizontal dashed line with alternating green and white segments crosses the map. A solid orange square is positioned to the left of the main text.

1

Aménagement du territoire – Cadre légal et outils de planification



Cadre légal et outils aux différents échelons



**Art.75
Constitution**

LAT / OAT



LATC/RLAT

**Plan directeur
cantonal**



**Plan directeur
communal**

**Plans
d'affectation**

**Autres éléments qui influencent
l'aménagement du territoire**

**Autres lois et
ordonnances**

**Conceptions et
plans sectoriels**

**Lois
spécifiques**

**Plans
sectoriels**

**Plans
d'affectation
cantonaux**

L'aménagement du territoire....

....**La coordination des politiques publiques ayant un effet sur le territoire,** notamment pour garantir un développement équilibré et durable du canton

- Localiser l'urbanisation dans les **centres**
- Préserver les **terres agricoles**
- Développer une **mobilité** multimodale
- Mettre en réseau les sites favorables à la **biodiversité**
- Faciliter l'accueil des **entreprises** et soutenir le **tissu économique** existant
- Protéger le **patrimoine**
- Exploiter durablement les **ressources**

Une forte pression sur le territoire depuis 1960



Croissance démographique



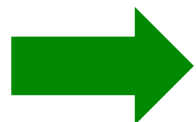
Infrastructures



Urbanisation

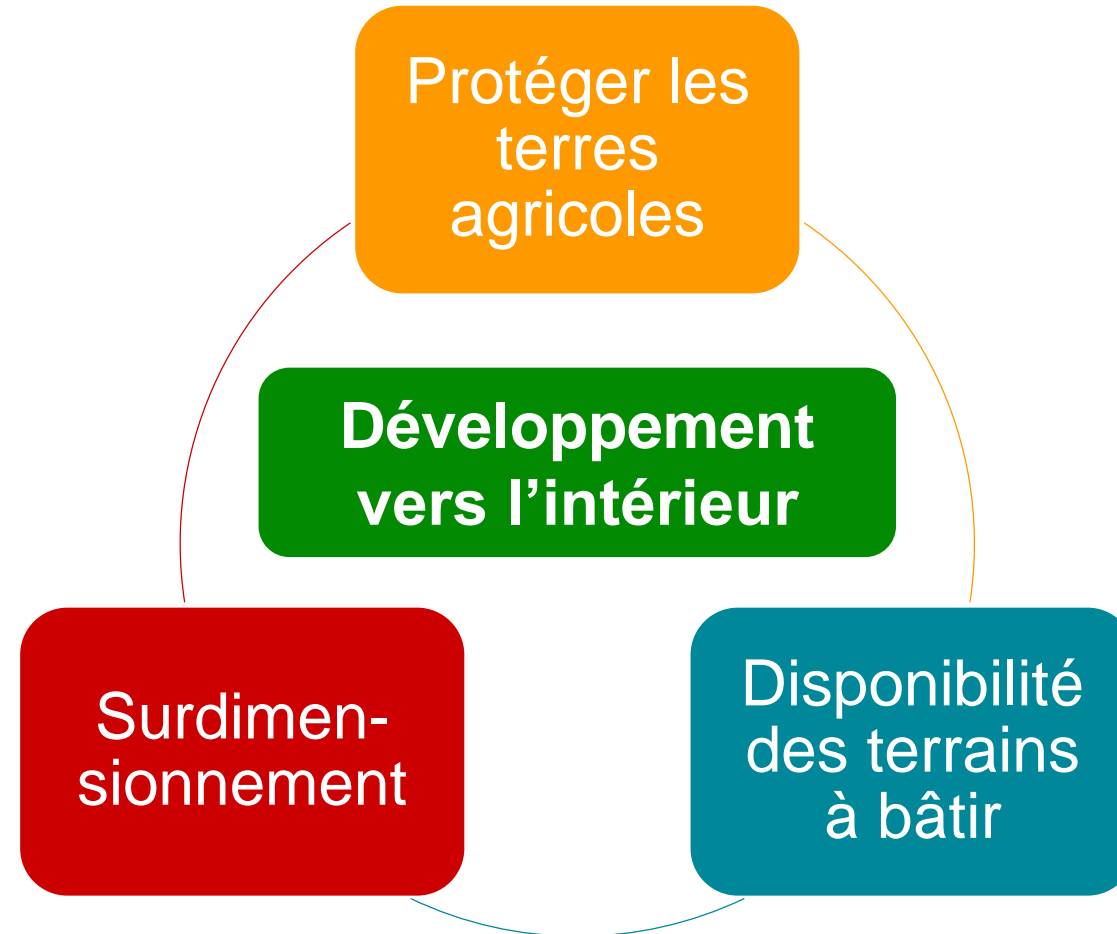


Etalement urbain



Grande consommation de la ressource sol

La révision de la LAT 2014 a imposé un changement de paradigme



La densification, c'est aussi ...



Quantité vs. Qualité

C'est une condition nécessaire à la réussite d'une densification

- Densification qualitative
- Densification mesurée et adaptée (contextualisée)
- **Densification = Optimisation du bâti**

The background features a map with a teal overlay. A horizontal dashed line with a green-to-white gradient is positioned on the left side. A solid orange square is located to the left of the main text.

2

Les enjeux cantonaux



VISION DU TERRITOIRE VAUDOIS

*Le territoire vaudois permet à chacune et chacun de **satisfaire ses attentes et besoins**, dans le respect **des équilibres** des trois axes du développement durable (environnemental, social, économique).*

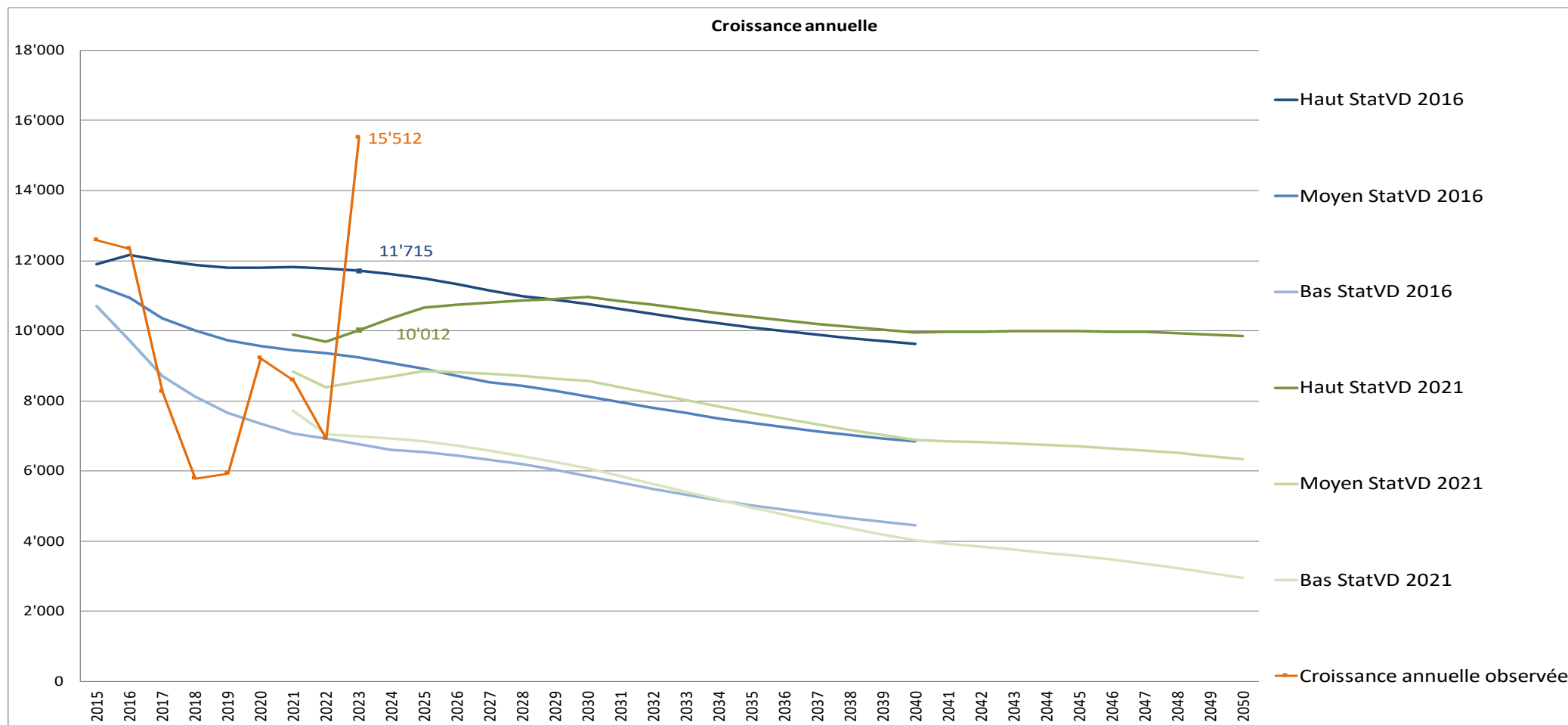
*Le Canton met en œuvre une politique **d'équilibre territorial** se traduisant par une planification qui garantit une **temporalité quantitative et qualitative** pour les divers acteurs.*

Principaux défis

- Révision complète du PDCn
- Révision de la LATC
- Redimensionnement de la zone à bâtir et disponibilité des terrains
- Finaliser les stratégies régionales de gestion des zones d'activités
- Développer les 5 projets d'agglomération
- **Production de logements pour le plus grand nombre**

En totale relation de confiance avec l'ensemble des **partenaires**:
communes, bureaux, associations faîtières, propriétaires,...

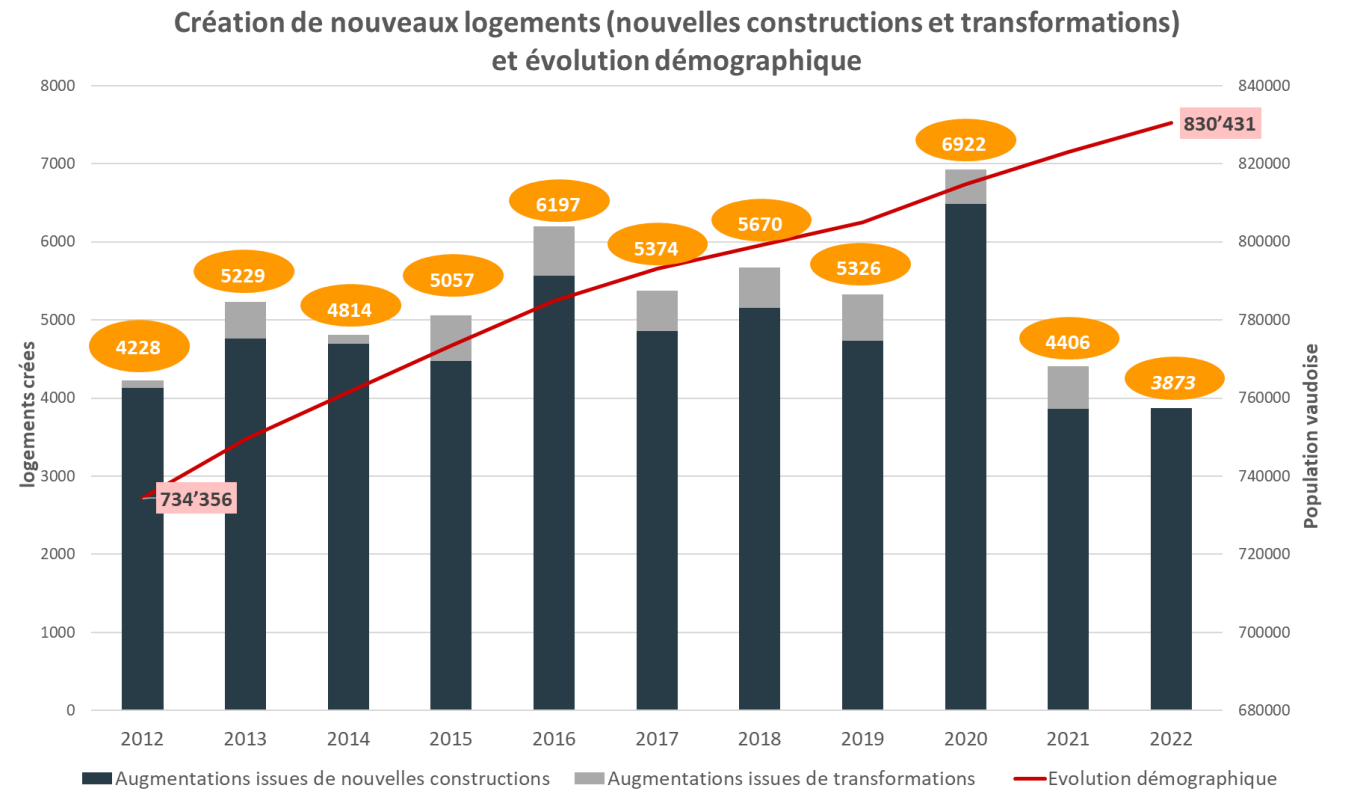
Une évolution démographique au plus haut



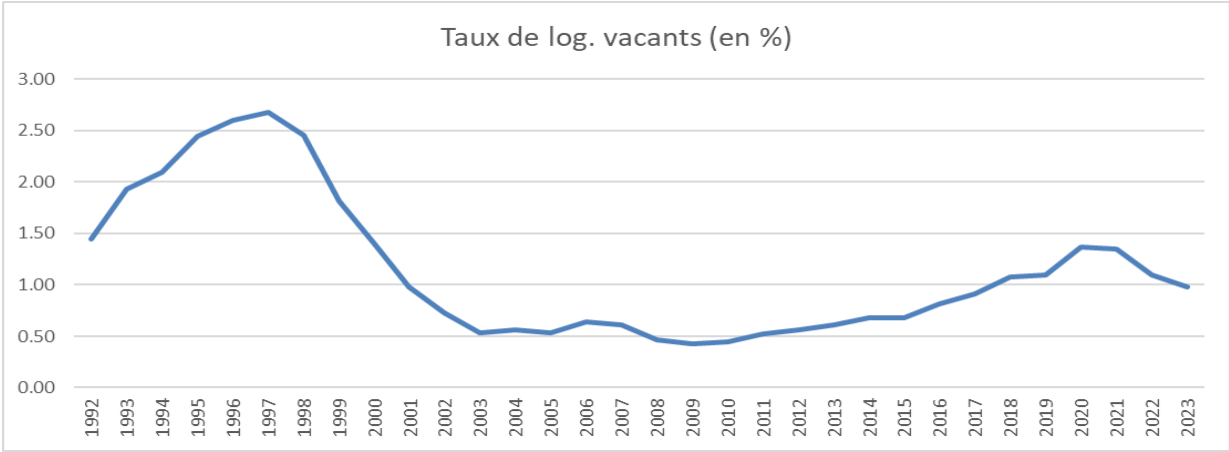
Source: Perspectives démographiques pour le canton de Vaud – scénarios cantonaux «2016 – 2040» et «2021 - 2050» (Statistiques Vaud)

Un besoin de production quantitative en vue d'atteindre le taux d'équilibre en 5 ans...

... mais ralentissement du rythme de construction



Production qualitative de logements : Pénurie et cherté

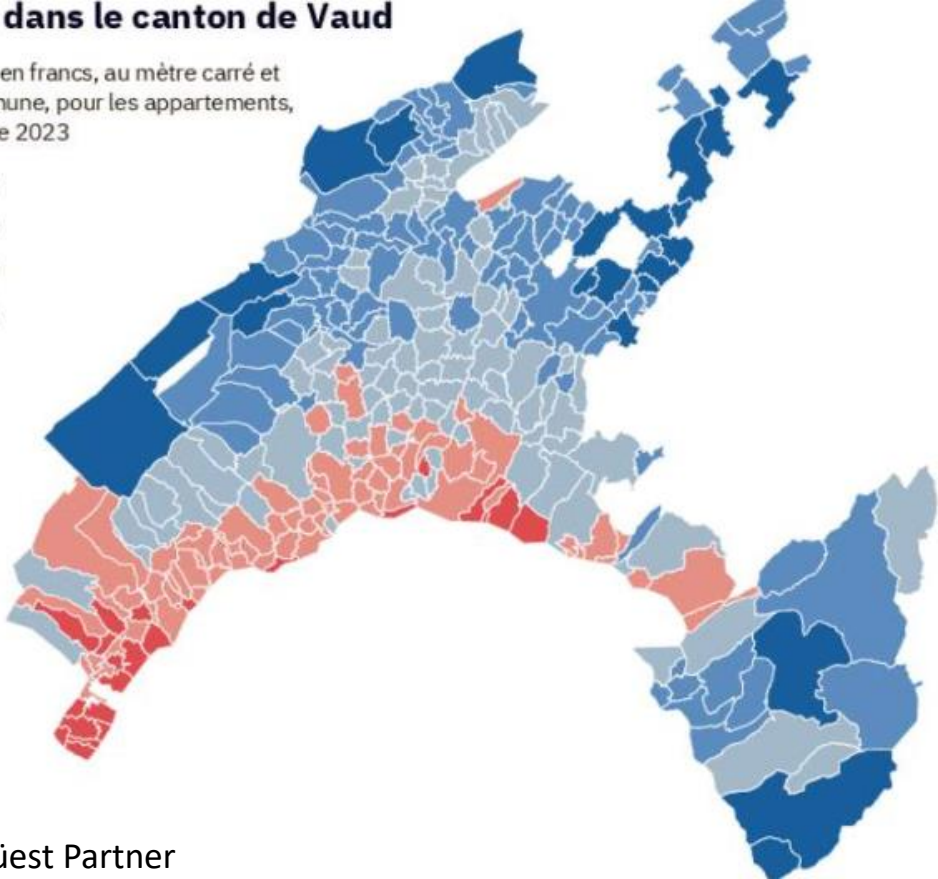


Source: Statistiques Vaud

Les loyers dans le canton de Vaud

Loyers médians, en francs, au mètre carré et par an, par commune, pour les appartements, au 4^e trimestre de 2023

- Moins de 200
- De 200 à 229
- De 230 à 269
- De 270 à 320
- Plus de 320



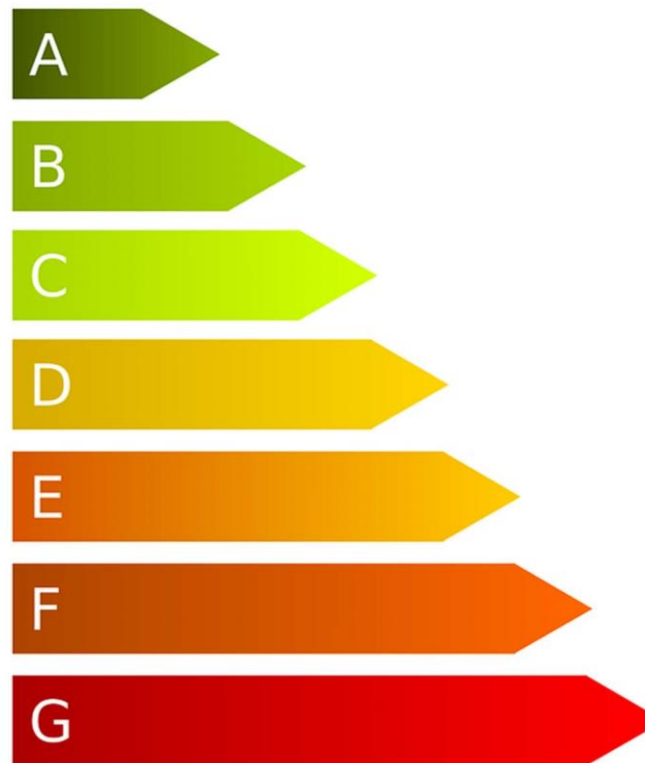
Source: Wüest Partner

Construire, mais aussi assainir!

Construire



Assainir





3

Le Pays d'Enhaut

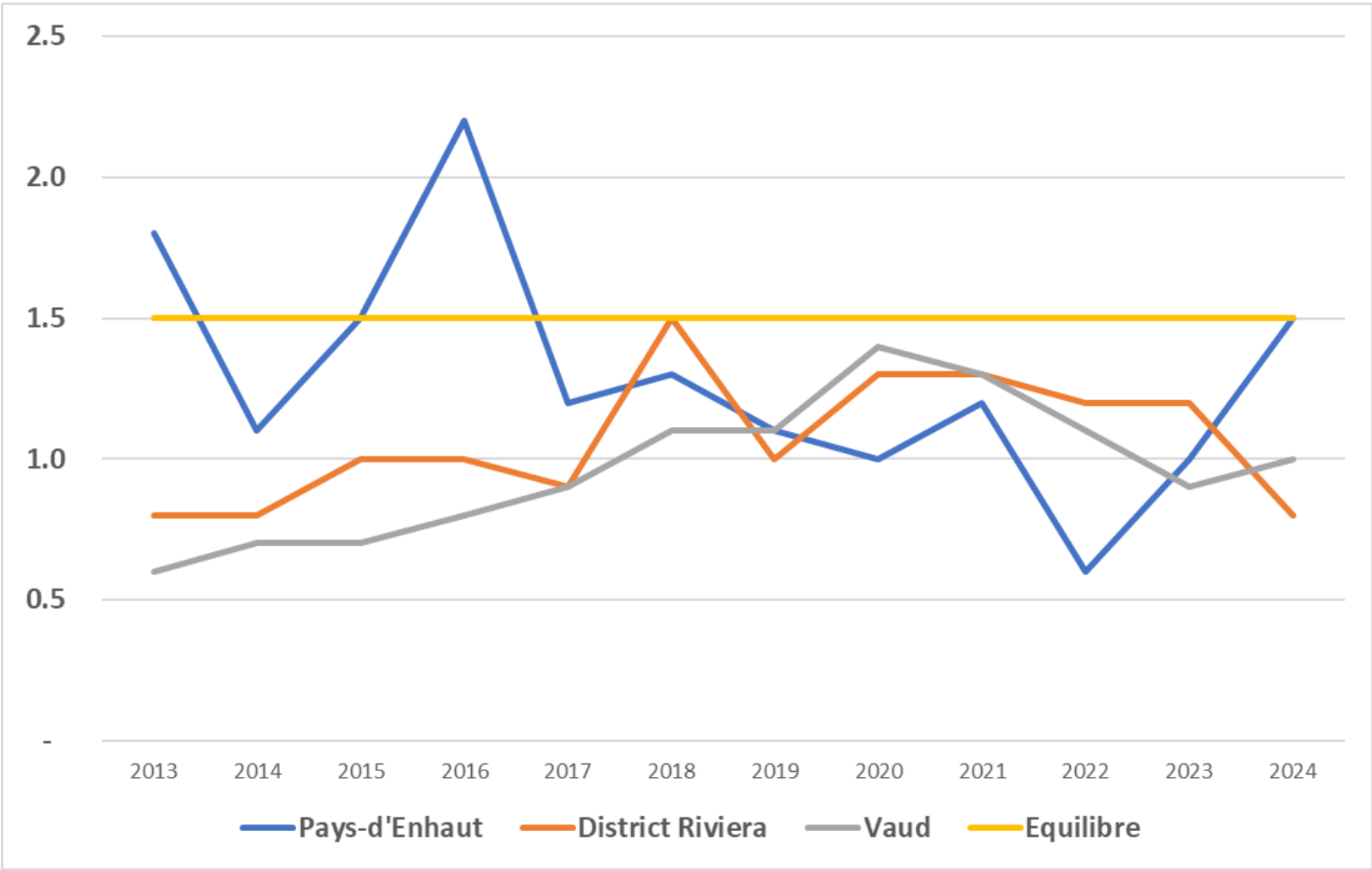
Population et emplois



Le sous-arrondissement du Pays-d'Enhaut se caractérise par :

- **Aujourd'hui, près de 5'000 habitants et 2'300 emplois**
- Une croissance démographique plus faible que celle du canton :
+ 0.2 % en moyenne annuelle / + 1.2 % pour le canton entre 2014 et 2023
- Une croissance en emplois plus faible que celle du canton :
+ 1.3 % d'ETP en moyenne annuelle entre 2011 et 2021 / + 1.6 % pour le canton
- Une proportion d'emplois (ETP) par habitant plus faible que celle du canton :
0.36 ETP pour 1 habitant en 2021 pour le district du Pays-d'Enhaut / 0.46 pour le canton

Logements vacants



Enjeux

- Maintenir une offre en logements en résidence primaire
 - adaptée aux résidants : préservation du parc locatif, notamment des LUP
- Garantir une offre d'hébergement touristique
 - quantitative et qualitative
- Accompagner le développement du tourisme 4 saisons et préserver les activités agricoles
 - leur place dans le territoire
- Ouvrir les discussions autour des différentes typologies d'hébergement touristique
 - camping, saisonnier, insolite, etc.

The background features a map with a teal overlay. A horizontal dashed line with a green-to-white gradient runs across the middle. A solid orange square is positioned on the left side of this line. The map shows various geographical features like roads, rivers, and land parcels.

4

Les pistes cantonales



Une densification nécessaire, mais qui rebute

Projet balayé à Blonay-Saint-Légier

La population ne veut pas des 70 appartements de Praz Grisoud

Not in my backyard!

Immobilier à Saint-Sulpice

Le plan d'affectation «Sus le Jordil» est refusé

Ce projet, lancé il y a plus de dix ans, envisageait la construction de 153 logements pour 310 habitants. Son rejet par les habitants pourrait entraîner l'accueil de migrants dans des Portakabin.

L'écoquartier des Grands-Prés est recalé

À 71%, les habitantes et habitants de Montreux acceptent l'initiative «Sauver les Grands-Prés». Le projet immobilier prévu tombe à l'eau à profit d'un parc public.

Encourager la création de logements

La création de nouveaux logements doit se faire à l'intérieur des tissus bâtis existants

Défi : identifier les freins à la construction et apporter des réponses :

- Recours, rejet de la densification
- Respect des délais de procédure
- Hausse des taux hypothécaires
- Disponibilités foncières
- Assainir oui, mais aussi construire de nouveaux biens

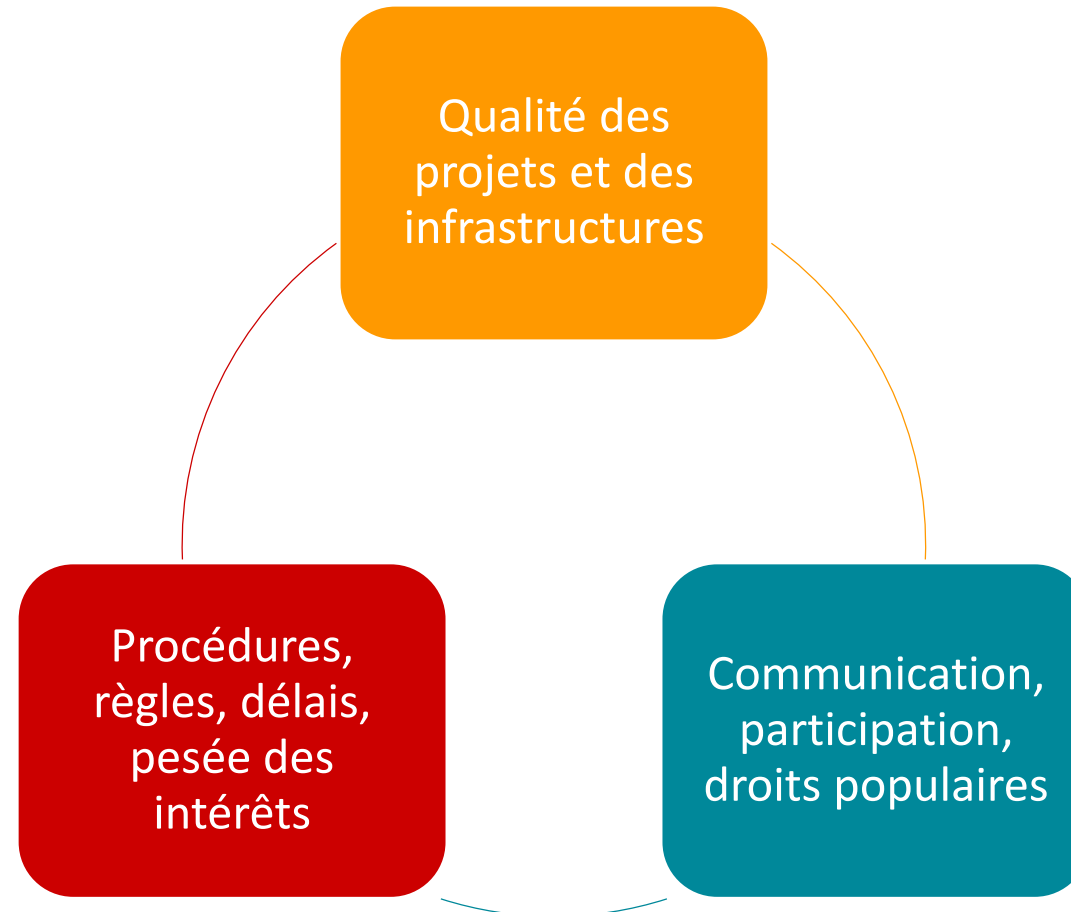
→ mars 2024 : 1^{ère} Table ronde vaudoise consacrée à la situation de pénurie de logements

→ été 2024 : Groupes de travail issus de la Table ronde = réflexion pour identifier certaines mesures

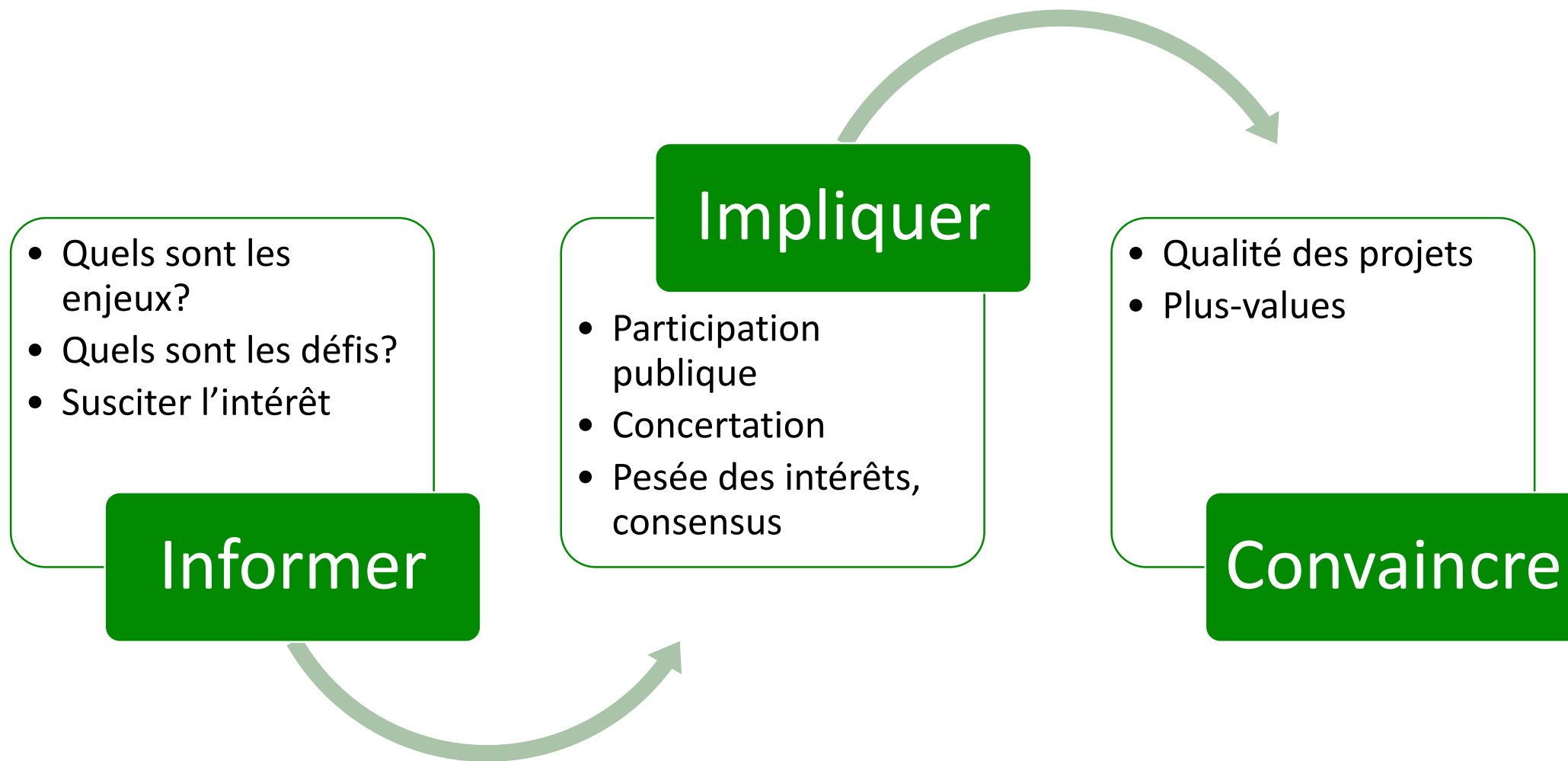
→ octobre 2024 : 2^e Table ronde vaudoise - à la suite des travaux des groupes

Objectif: Définir un Plan d'action cantonal « logement »

Quelles pistes d'action ?



Placer l'humain au cœur de la démarche





Un dynamisme cantonal à préserver!



Vos questions



Débat & discussions



PAYS-D'ENHAUT
CHÂTEAU-D'ŒX | ROUGEMONT | ROSSINIÈRE



PAYS-D'ENHAUT

CHÂTEAU-D'ŒX | ROUGEMONT | ROSSINIÈRE

Merci de votre attention